

Date de convocation :

09 décembre 2025

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL

Nombre de membres

En exercice : 8

DU 16 décembre 2025

Présents : 8

Votants : 7

Le seize décembre deux mil vingt-cinq à dix-neuf heures, le Conseil syndical dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil de Faverolles en séance publique sous la présidence de M. Patrick OCZACHOWSKI Président du SIVOM,

Élus présents :

Mmes Irène MESSAGER, Marie-Cécile POUILLY, Laurence COCQUELET

MMS Patrick OCZACHOWSKI, Éric MAUNY, Hervé AGNETTI, Patrick VILLERY, Pierre GOUDIN

Élus absents représentés :

M. Ludovic BRUN pouvoir à Mme Laurence COCQUELET

Monsieur le Président ouvre la séance à 19h00 et annonce l'ordre du jour aux membres du Conseil :

- Approbation compte rendu du 22/09/2025
- Nomination secrétaire de séance
- Points divers

I - Approbation du procès-verbal du conseil du 22 septembre 2025 :

Approbation à l'unanimité.

II – Désignation du secrétaire de séance :

Est désigné secrétaire de séance par Monsieur le Président, Mme Laurence COCQUELET

III – Points divers

- Fuite d'eau dans le toit de l'école jusque dans le préau : le prestataire qui a donné les matériaux va intervenir la première quinzaine de janvier 2026. Une facturation de 300€ TTC lui sera remise. Il convient de prévoir de nettoyer les gouttières.
- CR conseil d'école du 04 novembre 2025 : L'école compte 94 élèves. Les élections des RPE ont eu lieu : 5 titulaires et 5 suppléants ont été élus.
Il y aura une fermeture de classe en 2026-2027. Une évaluation de l'école a eu lieu le 01^{er} décembre. Il en ressort que l'organisation à l'école est bonne, il faudra néanmoins prévoir de donner des cours de natation aux enfants. Le restaurant scolaire est bruyant, il convient de réaliser des actions pour minimiser ce désagrément.
- Devis panneaux acoustiques restaurant scolaire suite évaluation école : plusieurs devis en ligne ont été réalisés pour avoir un ordre de prix des travaux d'isolation phonique. Il convient d'avoir un métrage précis de la surface à recouvrir pour pouvoir réaliser un devis réaliste. Un devis pour de la vaisselle réductrice de bruit a été réalisé et bénéficierait éventuellement d'une prise en charge à 80% par la CNRACL. Des patins en caoutchouc sont également envisagés pour réduire le bruit des chaises à l'arrivée et au départ des enfants.
- Il apparaît sur conseil de la CCPEIDF qu'il convient de demander aux parents d'enfants bénéficiant d'un PAI de fournir toute la vaisselle nécessaire ainsi que le repas des enfants chaque jour de présence afin d'éviter toute contamination par un élément déclencheur d'une éventuelle allergie chez ceux-ci. Une révision du règlement intérieur est à envisager.
- Avenant à l'adhésion à Plurelya pour les contrats à durée déterminée suite à l'embauche d'un agent en CDD. La délibération attenante prévoyant que les agents en CDD peuvent bénéficier de l'action sociale du syndicat, un avenant au contrat sera donc signé pour janvier 2026.
- Choix du devis pour les livres des CM2 : le devis contenant les livres sur la mythologie est retenu.

- Information sur une dépense à prévoir au prochain budget : plateforme dématérialisée de facturation de la restauration scolaire + participation au logiciel de facturation et RH à la commune de Faverolles.
- Date du prochain conseil : 03/03/2026

La secrétaire de séance :
Laurence COCQUELET



Fin de séance à 20h15